

# Fiche projet - PROJET TERRITORIALISATION DES POLITIQUES MIGRATOIRES DANS LE SOUSS – MASSA – MAROC



## Informations générales

### PROJET EN COURS

**Date de début :** janvier 2020

**Date de fin :** décembre 2024

**Localité :** Souss Massa

**Zones d'intervention :** Afrique du Nord

**Pays d'intervention :** Maroc

**Budget :** --

**Financeurs régionaux :** --

**Financeurs nationaux :** Agence française de Développement

**Autres financeurs :** , ,

**Secteurs d'intervention :** Action sociale, Appui - Conseil - Formation, Culture, Égalité H-F, Justice - Paix, Migrations

### Objectifs de Développement Durable



## Porteur du projet

### Migrations & Développement

**Type de structure :** ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale

**Adresse :** 42, Bd d'Annam - Bat 4 RDC, 13016 Marseille

**Représentant :** Mme Elodie FROSSARD

**Pays d'intervention :** France, Maroc

**Secteurs d'intervention :** Action sociale, Agriculture - Souveraineté alimentaire, Environnement, Gouvernance, Justice - Paix

Le projet « Territorialisation des Politiques Migratoires » entend apporter un appui aux acteurs locaux pour faciliter la territorialisation de ces stratégies nationales sur la migration au niveau de la Région Souss Massa.

## Contexte

En 2013, le Maroc lance **une politique migratoire en s'appuyant sur la Constitution de 2011 qui confère au marocains du monde et aux étrangers installés et de passage les mêmes libertés fondamentales qu'aux citoyens marocains**. Cette politique qui se veut « humaniste, globale et cohérente » s'articule autour de deux grandes stratégies : la Stratégie Nationale en faveur des Marocains Résidents à l'étranger - SNMRE et la Stratégie Nationale d'immigration et d'Asile - SNIA. Le nouveau positionnement du Royaume du Maroc sur la Migration dans l'espace euro-africain qui est traduit par l'accueil du 11ème Forum Mondial sur la Migration et du Développement à Marrakech le 7 Décembre 2018 et la mise en place d'un Observatoire Africain des Migrations inauguré le 18 décembre 2020 à Rabat.

## Publics concernés

- 16 Bureaux d'accueil ;
- Plus de 20 collectivités territoriales ;
- 30 associations de la diaspora ;
- 6 associations dont les Organisation de Société Civile de ressortissants de pays tiers ;
- Et plus de 100 migrantes et migrants accompagnés.

## Partenaires locaux

En partenariat avec Expertise France dans le cadre du programme PRIM, la région Souss - Massa et le Ministère des affaires étrangères de la coopération africaine et des marocains résidents à l'étranger.

### Et les acteurs locaux :

- Les collectivités territoriales : communes, provinces de Tiznit, Chtouka Ait Baha, Inzgame et le Conseil Régional du Souss-Massa.
- Les services Décentralisées de l'Etat : Santé, éducation, Entraide Nationale, etc
- Les Organisations de la société civile Marocaines et Internationales
- Les Associations et communautés de Ressortissants des pays Tiers
- La Diaspora du Souss – Massa

## Objectifs du projet

- Institutionnaliser l'**accompagnement social et administratif des ressortissants des pays tiers** au Maroc et des Marocains Résidents à l'Étranger, en impliquant la société civile.
- Renforcer et favoriser l'**implication des Marocains du Monde dans le développement territorial** de la région Souss-Massa
- Encourager un **mécanisme multi-acteurs pour la collecte** et la gestion des données migratoires.

## Activités

- Structuration des services administratifs et sociaux au niveau local, provincial et régional, duplication et renforcement des Bureaux d'Accueil et d'Orientation de Migrants – BAOMs.
- Accompagnement des ressortissants des pays tiers pour accéder aux différents services de droits communs
- Information et structuration auprès de la diaspora du Souss-Massa pour une implication avec les acteurs régionaux dans le processus de développement territorial

## Résultats

**Résultat 1.** Des services administratifs et sociaux seront structurés, tant au niveau local, provincial que régional à travers la duplication et le renforcement des Bureaux d'Accueil et d'Orientation de Migrants – BAOMs.

**Résultat 2.** Les ressortissantes et ressortissants des pays tiers seront accompagnés pour accéder aux différents services de droits communs et se structurent en association pour faire valoir leurs droits.

**Résultat 3.** La diaspora du Souss-Massa sera mieux caractérisée, informée, structurée et impliquée avec les acteurs régionaux dans le processus de développement territorial